



Démarches immédiates sur les espaces publics

Atelier de concertation #1 – Compte-rendu

Lundi 29 avril 2019 – 18h-20h30
MPT / Centre Social Belle de Mai

Environ 35 participants

Introduction :

Hélène Jouve, directrice des projets laboratoires à la Métropole, rappelle les objectifs et le déroulement de la réunion, et remercie la Maison pour Tous pour son accueil.

Objectif et déroulement de la réunion

Etienne Ballan, membre du groupement d'urbanistes du projet Quartiers Libres présente l'ordre du jour de la réunion, et précise le travail mené jusqu'ici sur les espaces publics et les places de poche. Il rappelle les contributions pour identifier les espaces publics sur lesquels le projet devrait intervenir : d'abord l'exposition Quartiers Libres en 2017, l'identification de places de poche réalisé par le collectif ETC, puis les ateliers de concertation sur la mobilité en 2018. Le groupement d'urbanistes a ensuite mené un travail technique d'observation et de diagnostic des espaces publics existants (cartographie, photos), pour produire d'une part un atlas complet sur les 140 ha (enjeux, dysfonctionnements, qualités, etc.), et une liste d'interventions possibles à court terme (20 sites / démarches identifiés).

L'objectif principal de la réunion de ce soir est de sélectionner parmi cette liste 5 démarches immédiates qui peuvent être lancées rapidement et aboutir à des effets sur la qualité des espaces choisis. Pour ce faire, trois groupes sont rassemblés pour analyser les propositions et proposer les 5 sites prioritaires.

Les participants réagissent d'abord sur la question des financements des interventions. Ils voudraient être assurés qu'un budget précis est d'ores et déjà alloué aux travaux qui seront prévus pour mettre en œuvre ces démarches immédiates. Sur ce point Hélène Jouve précise que chaque opération pourra faire l'objet de financements différents; c'est justement le travail de l'équipe projet Quartiers Libres d'accompagner les démarches et d'aller mobiliser les crédits nécessaires au sein de la Métropole et de la Ville de Marseille.

Un autre point inquiète certains participants, qui souhaiteraient savoir où en sont les actions de la Métropole sur la question de l'habitat, suite aux effondrements du 5 novembre, et comment le périmètre Quartiers Libres est concerné. Ce thème n'est pas le sujet de la réunion, mais il est convenu que la Métropole fasse un point d'information sur le sujet en fin de réunion.

Présentation des propositions d'intervention sur les espaces publics existants :

Alexandre Bullier (agence TVK), présente le travail mené par le groupement d'urbanistes (*voir présentation*). Il présente d'abord le travail d'atlas des espaces publics, qui doit permettre de faire un état des lieux et de cartographier les espaces publics, les enjeux, les dysfonctionnements. Ce travail d'atlas est accompagné d'un reportage photographique, qui décrit les lieux.

Alexandre Bullier indique que le quartier dispose de 36 hectares d'espaces publics, soit cinq fois l'avenue du Prado. L'espace est donc important ; 60 % est fait de chaussées et 40 % de trottoirs. L'espace piéton n'est donc pas faible, mais son problème est qu'il est utilisé pour d'autres choses, pour le parking par exemple. De plus, beaucoup d'éléments sur l'espace piéton sont là pour se défendre des voitures. Les espaces piétons sont donc finalement étroits et encombrés, et du coup les piétons se retrouvent sur la chaussée. Enfin la structure végétale des espaces publics est intéressante, entre le jardin Levat, la voie ferrée d'Arenc et la future forêt du Muy.

En synthèse de l'atlas, il mentionne un certain nombre d'enjeux, tels que la sécurisation des traversées piétonnes dangereuses, des tunnels, les espaces publics assez peu plantés, les places de poche qui existent mais ne disposent pas d'éléments de mobilier permettant leur usage, les parvis d'école trop inconfortables, etc. A l'issue de ce travail, le groupement a identifié 20 espaces où il faudrait intervenir : en rouge sur la carte ce sont les espaces que le groupement considère les plus urgents ; en bleu, les espaces sur lesquels l'intervention paraît moins urgente.

Choix des 5 démarches immédiates

A l'issue de la présentation, les participants travaillent par groupes répartis autour de trois tables. A l'issue de ce temps de travail, chaque « table » fait part de ses réflexions et de ses cinq sites de démarches prioritaires. (*voir la carte dans la présentation faite en réunion*)

Les cinq espaces choisis pour lancer les démarches immédiates ;

- **Parvis des écoles National et Pommier (proposition PE1), choisi par les 3 groupes :**
Remarques des participants : l'école National ne dispose pas de vrai parvis, et il ne faut pas seulement des ralentisseurs. Un autre accès serait-il possible pour l'école ? Le groupement d'urbanistes indique qu'il s'agira d'une étude globale, pas seulement sur les ralentisseurs mais sur la continuité du cheminement des derniers mètres pour arriver à l'école. La démarche immédiate veut dire un regard d'ensemble sur les 2 écoles. Les participants s'inquiètent de la possibilité de réduire vraiment la vitesse sur le boulevard National.
- **Piétonisation de la rue Levat (proposition ZR1), choisi par les 3 groupes :**
Remarques des participants : demande que la piétonisation soit immédiate et totale, avec des plots pour les riverains pour qu'ils puissent accéder. Les gens qui passent par là vont trop vite. Un participant précise qu'il passe par là parce que la rue Guibal est en sens unique, et suggère que la rue Guibal soit remise à double sens. Pour deux groupes sur trois, cette démarche immédiate doit faire un tout avec la rue Jobin d'un côté (propositions PP8 et PP9), et le croisement avec la rue Clovis Hugues de l'autre côté

(proposition PP7). Ils souhaiteraient ainsi que soit requalifiée toute la zone d'entrée dans le quartier, qualifiée de no man's land aujourd'hui, et ce jusqu'au parvis de la Friche (proposition T2).

- **Piétonisation du Bd Boyer entre la rue Belle de Mai et la rue d'Orange (proposition TP2), choisi par les 3 groupes :**

Remarques des participants : demande que cette piétonisation soit à effet immédiat.

- **Aménagement et sécurisation des tunnels National (proposition T1) et Jobin (proposition T2), choisis par 2 groupes :**

Remarques des participants : Les deux tunnels sont longuement évoqués. Le tunnel Jobin T2 paraît prioritaire à certains car il est jugé très dangereux et très fréquenté par les piétons, et par beaucoup d'enfants. Pour eux le tunnel National T1 n'est pas aussi dangereux.

Au contraire, d'autres participants jugent que le tunnel National T1 est plus fréquenté, et qu'il est plus populaire.. A l'inverse le tunnel Jobin T2 est un peu aéré, décoré. Plusieurs femmes indiquent qu'une femme seule est angoissée dans le tunnel National, aucune barrière ne protège des voitures. L'intérêt de travailler sur ce tunnel National serait aussi de réfléchir à l'aération, car le problème est notamment sur les gaz d'échappement. Et travailler aussi sur les parements, à voir ce qu'il y a derrière. Mademoiselle Maurice, artiste du Couvent, a proposé de le refaire, la Ville précise qu'il s'agit de l'entrée Nord du tunnel. Du côté Sud, une fresque a été entamée, qui devrait être soutenue.

Le groupement propose de commencer à réfléchir sur les deux tunnels, pour voir si l'un d'entre eux paraît plus facile dans un premier temps, puis d'enchaîner avec l'autre l'année suivante ou dans deux ans. Une solution pourrait être de faire une étude sur le nombre de personnes qui empruntent le tunnel, et voir la part d'enfants et d'adolescents. Le groupement propose de contacter la SNCF et leur demander sur quel tunnel ils seraient les plus disposés à intervenir ou à laisser la métropole intervenir.

- **Intersection des rues Schiaffini / Clovis Hugues / Belle de Mai (proposition PP6), choisi par deux groupes :**

Remarques des participants : le site est retenu, et il faudra penser à agrandir l'espace pour que les bus puissent tourner. Les propositions faites pour le moment sont cependant critiquables s'il s'agit de privatiser l'espace public au profit des terrasses des commerces. Le lien est à faire avec les gens qui prennent le bus. Le projet serait plus intéressant si on inversait les sens de circulation de la rue Schiaffini et si on passait la rue Clovis Hugues en sens unique descendant. Enfin cet espace est aussi intéressant en vue de l'aménagement éventuelle d'une halte ferroviaire sur la voie ferrée d'Arenc..

Les autres sites, non retenus pour le moment

- **L'ouverture de la rue Busserade (proposition OT1), choisi par un groupe :**

Remarques des participants : un passage piéton par cette rue permettrait d'aller ensuite vers la gare St Charles, sans faire le zig zag de la rue Belle de Mai, très inconfortable pour les piétons. Et cela ne coûterait potentiellement pas cher.

- **Le carrefour et la traversée de la rue Séry vers l'école maternelle Belle de Mai et le collège, choisi par un groupe :**

Remarques des participants : le site n'est pas dans les sites proposés alors qu'il s'agit d'une question de sécurité primordiale. Une vraie solution serait de détruire la maternelle et de faire une agora, un parvis pour le collège. Etienne Ballan précise que cette idée peut être envisagée, mais sans doute à long terme, donc pas dans le cadre d'une démarche immédiate.

- **Aménagement des espaces publics sous l'autoroute (proposition PP4), non choisi :**

Remarques des participants : intéressant mais écarté car ce site nécessite plus de réflexion et des gros

investissements, en matière d'hygiène, de sécurité, d'habitat. Il ne peut pas s'agir d'une petite rénovation à court terme.

- **Le croisement entre la rue Barbini et la rue Loubon (proposition PP2), non choisi :**

Remarques des participants : projet présenté dans une réunion publique de Marseille rénovation Urbaine sur la trame circulatoire. Le site serait donc déjà traité par ailleurs.

Remarques générales sur le choix :

Une participante regrette que les choix correspondent plutôt à des urgences de sécurisation, et pas forcément à des améliorations de la convivialité et de la vie dans les espaces publics. Une autre participante suggère que d'autres places de poche soient identifiées pour y faire en parallèle des démarches uniquement d'amélioration des usages, du mobilier, etc.

Enfin, les choix laissent apparaître un déséquilibre et le fait que peu de participants résident dans le secteur National Crimée. A ce titre, l'intérêt du tunnel T1 National, serait de rééquilibrer un peu en faveur de ce secteur.

Suivi du travail sur l'espace public

Etienne Ballan indique que chaque démarche sur les sites choisis aura son propre calendrier et ses modalités de discussion avec les parties prenantes. Certains participants souhaiteraient que ces réunions soient néanmoins ouvertes à tous, afin que chacun puisse voir quels types d'aménagement sont proposés concrètement.

Par ailleurs, pour le suivi du travail sur l'espace public en général, incluant les démarches immédiates, une participante suggère d'utiliser le site internet pour pouvoir suivre l'avancement de chaque démarche. L'intérêt c'est de pouvoir être dans quelque chose qui se met en place rapidement, tandis que le projet Quartiers Libres se déploie sur 10 à 20 ans.

Point d'information sur l'habitat

Comme convenu en début de réunion, il est donné quelques éléments d'information sur les actions prévues sur la lutte contre l'habitat indigne. L'objectif de ces actions est de pouvoir traiter les immeubles en mauvais état dont ceux frappés par arrêté de péril.

En 2016, un diagnostic a été en partie fait par l'étude Bosc. Cette étude a été présentée à l'exposition Quartiers Libres en 2017. Il s'agissait de déterminer des îlots pour envisager une opération d'amélioration de l'habitat. On cherche aujourd'hui à savoir sur quels îlots engager une action rapide.

L'Etat, la Métropole, la Ville de Marseille et d'autres partenaires travaillent un engagement conjoint appelé « Plan Partenarial d'aménagement » sur un secteur d'environ 1000 hectares qui comprend bien sûr la Belle de Mai.

Dans ce cadre, une série d'études et d'actions sont à engager dans les 10 ans selon des temporalités différentes.

Enfin il est précisé qu'un centre de ressources en matière de logement, l'Espace Accompagnement Habitat a ouvert Rue de la république.

L'objectif est de passer les propositions et actions aux conseils municipal et métropolitain de juin.